

ASBL Fondation JEAN BOETS

PANEL DE MIDI
du 26 Novembre 1993

Thème :

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
DYNAMISME DES ENTREPRISES

Collection Carrefour de l'Espoir

n° 7

**Dans le cadre de sa campagne de
PROMOTION de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,
la FONDATION Jean BOETS lance
DEUX OPERATIONS IMPORTANTES**

1. L'OPERATION des 10.000.

Dès la création de la FONDATION Jean BOETS, l'OPERATION des 1.000 a été lancée. Il s'agissait d'informer un millier de personnalités à propos des possibilités réelles de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, du développement nécessaire du PARTENARIAT ECONOMIE-ENSEIGNEMENT, de la COOPERATION entre FORMATEURS. Opération réussie puisque nous disposons d'un fichier informatisé comportant plus de mille membres effectifs ou sympathisants.

L'OPERATION des 10.000.

Tout en continuant d'informer, de sensibiliser, d'intéresser le «sommet», il importe de «toucher» et de mobiliser la «base» : les parents, les instituteurs, les éducateurs, le grand public.

Il fallait tout d'abord disposer d'un «outil» d'information facile à lire et en nombre suffisant. Nous avons rédigé une brochure intitulée :

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, LE BON CHOIX !

éditée en 10.000 exemplaires.

La distribution de ce fascicule viendra en appui de nos ACTIVITES SOUS-REGIONALES qui auront lieu à HERSTAL, HUY, LIEGE, SERAING, VERVIERS, WAREMME,... et qui seront surtout orientées vers la préparation de la rentrée scolaire 1994.

2. Le CARREFOUR de l'ESPOIR

Jusqu'à présent, nous avons mis sur pied 6 PANELS de MIDI.

Nous souhaiterions que les 4 panels suivants constituent un véritable CARREFOUR de l'ESPOIR, centré sur le slogan : Des EMPLOIS pour les JEUNES ...!

Les thèmes choisis sont les suivants :

1. Enseignement technique et dynamisme des entreprises
2. Enseignement technique, formation professionnelle et P.M.E.
3. Enseignement technique et transferts de technologie
4. Enseignement technique et économie sociale (secteur non-marchand)

Ces quatre colloques s'efforceront :

- d'établir le palmarès des entreprises qui «gagnent»,
- de déterminer les domaines socio-économiques les plus prometteurs en matière d'EMPLOIS, les plus «porteurs» de développement,
- d'étudier la «P.M.E.-nisation» de l'économie,
- de développer la coopération Enseignement technique-Economie.

Pour le Conseil d'Administration
de la FONDATION Jean BOETS

Le Président,
Philibert CAYET

SOUTIEN FINANCIER

Bien que toutes les actions de la FONDATION Jean BOETS soient effectuées par des bénévoles, la campagne de PROMOTION de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE coûte cher. Aidez-nous !

Cotisation annuelle

Membres effective	1000 F
Membres sympathisants	500 F

à verser au compte 068-2126322-12
FONDATION Jean BOETS
Rue du Commerce, 14
4100 SÈRAING

Merci d'avance ...

Le CARREFOUR de l'ESPOIR

DONNONS de l' ESPERANCE à la JEUNESSE

En préambule d'une émission récente diffusée par une grande chaîne de la télévision française et intitulée : **JEUNE et CHÔMEUR**, le présentateur déclarait :

« Parler des jeunes sans emploi, ce n'est pas seulement parler d'un sujet douloureux, c'est aussi mettre le doigt sur les crises de nos sociétés ».

Inadaptation du système de formation, incapacité des entreprises à se moderniser sans « casse », création d'une zone « grise » entre le non-emploi et l'emploi stable, difficile émergence de nouveaux métiers, craquement des systèmes de protection sociale, approfondissement des inégalités, exclusion sociale. Au niveau où il se maintient dans le pays, le chômage implique des risques majeurs d'explosion sociale et conduit au vieillissement continu de notre population active.

Le chômage des jeunes recouvre une réalité duale : d'une part, l'allongement massif du « sas » entre formation et emploi et de l'autre, l'exclusion des plus vulnérables que sont les moins formés, les jeunes des banlieues et du milieu rural, ceux issus de l'immigration et des familles les plus modestes, mais aussi les jeunes filles.

Certes, la situation est particulièrement difficile, mais, en toutes choses, il y a la **FACE NOIRE**, celle du désespoir, et la **FACE ROSE**, celle de l'espérance. C'est cette dernière que la FONDATION Jean BOETS veut mettre en évidence. Ce sera l'objectif primordial poursuivi par le **CARREFOUR DE L'ESPOIR** dont nous réalisons l'organisation et, qui comportera, notamment, quatre **PANELS de MIDI** centrés sur le slogan : **DES EMPLOIS POUR LES JEUNES ... !**

Les thèmes choisis sont les suivants :

PANEL 1 : ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DYNAMISME DES ENTREPRISES

Sans doute, y a-t-il des entreprises -beaucoup trop- qui connaissent la faillite, qui doivent procéder à des restructurations, à des débauchages. **C'est la FACE NOIRE !**

Mais, il y a aussi des entreprises dynamiques, prospères, qui savent exploiter les technologies de pointe, qui peuvent s'adapter à l'évolution rapide des marchés, qui ont besoin de recruter un personnel de « grande valeur », **c'est la FACE ROSE !**

Aussi, est-il important de dresser le **PALMARES DES ENTREPRISES QUI « GAGNENT »**.

PANEL 2 : ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, FORMATION PROFESSIONNELLE ET P.M.E.

Nous devons absolument sauvegarder notre capital humain, notre potentiel de main-d'œuvre hautement qualifiée. Et pourtant, la récente rentrée des classes nous conduit à constater un nouveau recul des effectifs scolaires de **L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SECONDAIRE**.

Ainsi donc, alors que nous nous engageons dans le grand marché européen, nous risquons de connaître, à plus ou moins court terme, une pénurie grave d'ouvriers, d'employés, de techniciens, de gradués, d'ingénieurs bien formés. Certes, cette situation est masquée par la crise sévère. Le réveil n'en sera que plus dur... **C'est la FACE NOIRE !**

Par ailleurs, la «P.M.E.nisation» de l'économie semble être une piste qui pourrait donner plus de chances au trinôme : **jeunes, formation, emploi**. **C'est la FACE ROSE !** Qu'en est-il réellement ?

Des P.M.E. performantes enrichiront certainement notre **PALMARES DES ENTREPRISES QUI «GAGNENT»**.

PANEL 3 : ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE

La mondialisation de l'économie force tous les pays à donner une attention toute spéciale à l'exportation, au commerce international. C'est particulièrement vrai pour nos régions.

Mais l'instabilité politique et sociale de nombreuses nations rend très aléatoires ces grands marchés qui portent souvent sur des transferts de technologie... **C'est la FACE NOIRE !**

Par contre, ces grands marchés sont «générateurs» d'emplois pour les jeunes qui ont une bonne formation technique, pour qui les langues ne constituent pas un obstacle insurmontable et qui n'ont pas peur de s'expatrier... **C'est la FACE ROSE !**

PANEL 4 : ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET ECONOMIE SOCIALE

Le **plein emploi**, objectif prioritaire des partis politiques il y a peu, est aujourd'hui abandonné. Il n'y a plus assez de travail pour tout le monde. Pour beaucoup, l'objectif prioritaire est devenu bien plus modeste : conserver les emplois «actuels». Hélas, les fermetures d'usines, les restructurations, les licenciements se succèdent... **C'est la FACE NOIRE !**

Actuellement, le secteur primaire est stagnant, les secteurs secondaire et tertiaire n'arrêtent pas de se tasser. Alors, apparaît un domaine d'activités insuffisamment exploité jusqu'à présent : l'économie sociale (expression que nous préférons au «secteur non-marchand»), elle s'intéresse à la formation, à la culture, à la santé, aux services sociaux, aux loisirs... **C'est la FACE ROSE !**

But du panel : quelles sont les perspectives de développement de l'économie sociale ?

Ces quatre PANELS de MIDI constituent un véritable **carrefour de l'espoir** et seront menés à bien par quelque deux cents experts; ceux-ci s'efforceront d'illustrer de façon convaincante les **FACES ROSES** d'un futur proche pour donner de **l'esérance à la jeunesse !**

FONDATION Jean BOETS
Rue du Commerce, n° 14
4100 SERAING

La Fondation Jean BOETS

remercie tout spécialement

Monsieur Joseph MOXHET,
Député permanent,

Monsieur Christian LEBoulLE,
Secrétaire général de l'Institut Provincial
des Classes Moyennes (I.P.C.M.),

Monsieur André LACROIX,
Directeur de la Société
Provinciale d'Industrialisation (S.P.I.)

pour leur précieuse collaboration.

A.S.B.L. FONDATION Jean BOETS

PANEL de MIDI n° 7

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE et DYNAMISME des ENTREPRISES



De gauche à droite : MM. André LACROIX, Directeur général de la S.P.I., Ivan FAGNANT, Directeur général de l'Enseignement provincial, Joseph MOXHET, Député permanent, Jean BOETS, Directeur général honoraire de l'Enseignement provincial, Jean LOOSVELDT, Président du Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale, Julien PELLIS, Secrétaire général adjoint de l'I.P.C.M., Philibert CAYET, Président de la Fondation Jean Boets.

CENTRE DE COOPERATION TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE A.S.B.L.

Un instrument de liaison économie-enseignement

Créée en 1974 par le Conseil provincial, cette a.s.b.l. a pour objectif de contribuer à la promotion de l'économie en y associant le réseau d'enseignement de la Province de Liège.

Par vocation, le Centre de Coopération Technique et Pédagogique est l'instrument privilégié d'une liaison souple et efficace entre le monde économique et l'enseignement.

4 Départements :

CIFOC : Centre d'Innovation et de Formation Continué
FORMULTIMEDIA : Formation par moyens Multimédia
CEFAP : Centre de Formation aux Automatismes de Production
CEFOP : Centre de Formation Continué du Paramédical

En collaboration avec des partenaires publics et privés,

nous avons organisé des consultations et formations dans divers secteurs : agriculture, mécanique, construction, informatique, imprimerie, photocomposition, management, communication, pédagogie, auxquels il faut ajouter les domaines spécifiques des départements CEFAP et CEFOP.

Que pouvons-nous vous offrir ?

Des formations :

De l'ouvrier à l'ingénieur industriel, dans pratiquement tous les secteurs professionnels. Du recyclage ponctuel (quelques jours) à la formation approfondie (plusieurs années).

Notre expérience nous permet de trouver des solutions adaptées à vos problèmes.

Des expertises :

Un expert peut collaborer sur site si nécessaire, à la résolution d'un problème d'infrastructure, d'équipement, de ressources humaines.

Des productions de supports multimédia :

Des supports écrits, audiovisuels ou informatiques peuvent être réalisés et produits pour vos formations.

a.s.b.l. CE.CO.TE.PE.

**Centre de Coopération
Technique et
Pédagogique**

**Rue du Commerce, 14
B. 4100 SERAING**

Tél./Fax :

32 - (0)41/382830

COMPTE RENDU

Exposé Introductif de M. Joseph MOXHET, Député permanent, Président du panel.

M. MOXHET remercie les participants d'avoir répondu si nombreux à l'invitation de la Fondation Jean BOETS. Il place ce 7^e panel sous l'égide de la Société provinciale d'Industrialisation (S.P.I.) et de l'Institut provincial des Classes moyennes (I.P.C.M.), institutions provinciales qui œuvrent sous sa responsabilité, dans un travail de complémentarité, à l'expansion industrielle et au développement économique de la Province de Liège. Notre Province, rappelle M. MOXHET, reste un pôle attractif qui a accueilli et continue d'accueillir sur son sol de nombreuses entreprises dynamiques. Et dans ce domaine, l'arrondissement de Verviers n'est pas le moins performant.

Le texte de l'intervention de J. MOXHET est présenté «in extenso» en annexe au présent compte rendu.

M. Jean BOETS, Directeur général honoraire de l'Enseignement de la Province de Liège, Président d'honneur de l'a.s.b.l. Fondation Jean BOETS.

M. BOETS remercie chaleureusement M. MOXHET d'avoir bien voulu assurer la présidence de ce panel et le félicite pour son remarquable discours introductif.

M. BOETS remercie ensuite MM. Julien PELLIS, secrétaire général adjoint de l'I.P.C.M., et André LACROIX, directeur de la S.P.I., pour leur précieuse collaboration.

M. BOETS remercie enfin tous les participants d'avoir accepté de répondre favorablement à l'appel de la Fondation Jean BOETS, a.s.b.l. apolitique, inter-réseaux d'enseignement, dont les activités couvrent le territoire de la Province de Liège. Depuis sa création, la Fondation développe une campagne de promotion de l'Enseignement Technique, afin de lutter contre la désaffection des jeunes vis-à-vis des écoles techniques et professionnelles. A ce jour, la Fondation a diffusé 18.000 brochures et 35.000 feuillets d'information.

La qualité de l'enseignement technique est par ailleurs mise en évidence par la réussite de ses anciens. Aujourd'hui encore, six anciens diplômés d'humanités techniques de l'Ecole polytechnique de Verviers ont été invités : MM. André HONETTE, ingénieur civil, directeur de l'Ecole polytechnique de Verviers, Pierre LOUYS, ingénieur industriel, occupé à la société E.F.A., Jean MOBERS, licencié en sciences mathématiques, responsable de l'informatique à l'Association liégeoise du Gaz (A.L.G.), Jean ROSSIUS, directeur honoraire de l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Verviers, ancien membre du Conseil des Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS), Grégory SECONDINI, gradué en communication, journaliste, Hamid TRICHA, docteur en médecine.

A l'occasion de ce panel de midi tenu à Verviers, la Fondation Jean BOETS veut adresser un message d'espoir à la jeunesse en entamant la rédaction d'un Palmarès des Entreprises qui «gagnent».

M. BOETS donne la parole à M. Jean LOOSVELDT, qu'il remercie d'avoir accepté le rôle de modérateur.

M. Jean LOOSVELDT, Directeur de l'Institut provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Seraing, Président du Conseil supérieur de la Promotion sociale.

M. LOOSVELDT rappelle que ce panel de midi est le premier d'une série de panels qui se définissent comme un véritable Carrefour de l'Espoir, centré sur le slogan «Des emplois pour les jeunes». Les travaux de ce jour seront axés sur le thème "Enseignement technique et dynamisme des entreprises".

Nos sociétés européennes vivent dans un contexte économique et social difficile. Nous sommes confrontés à un chômage massif qui touche plus particulièrement les jeunes et les plus vulnérables d'entre eux. Nous nous refusons pourtant de tomber dans la sinistrose.

Certes, des entreprises connaissent la faillite, doivent procéder à des restructurations, à des débauchages, ... mais il existe aussi des entreprises dynamiques et prospères, qui savent exploiter les technologies de pointe, qui peuvent s'adapter à l'évolution rapide des marchés et qui ont besoin de recruter un personnel de grande valeur. Il est donc important de dresser le Palmarès des Entreprises qui gagnent.

En ce qui concerne l'enseignement technique, la situation est similaire. Alors que certaines orientations d'études de l'enseignement secondaire sont en perte de vitesse, d'autres sont en plein développement et la formation en alternance se structure.

L'enseignement supérieur est en croissance et sa restructuration, qui devrait lui permettre de mieux remplir ses missions, est en gestation. Depuis peu, puisque sa réforme date de 1991, l'enseignement de promotion sociale est doté d'un outil souple et performant de formation permanente résolument tourné vers le partenariat avec les milieux socio-économiques. Il est donc tout aussi important de dresser le palmarès des enseignements qui gagnent.

Dans un cas comme dans l'autre, nous allons tenter aujourd'hui de déceler et d'analyser les facteurs de réussite et d'enrichir notre répertoire de maîtres-mots où se trouvent déjà Alternance - Besoins - Créativité - Communication - Dynamisme - Emploi - Esprit d'équipe - Flexibilité - Formation - Métier - Partenariat - Performance - Progrès - Qualité - Réussite.

M. Georges CAMPIOLI, Conseiller de Fabrimétal Liège - Luxembourg, Directeur de Technifutur.

L'entreprise qui gagne aujourd'hui est une entreprise qui investit dans l'intelligence, remarque M. CAMPIOLI. Dans la période difficile que nous traversons, nous avons parfois tout perdu... sauf l'intelligence.

L'entreprise intelligente est celle qui est capable de faire des choses nouvelles, des choses difficiles, des choses

simples mais adéquates. Elle doit être capable de découvrir de nouveaux besoins tout en répondant à de nouvelles attentes. Pour cela, il lui faut des compétences et donc un environnement où ces compétences peuvent éclore. Dans cette optique, l'école, quand elle transmet des connaissances directement utilisables et des savoir-faire, quand elle dispense un enseignement véritablement polytechnique, devient alors une infrastructure de développement économique.

Le débat école-entreprise n'est pas nouveau : on a compris depuis longtemps qu'il n'y a pas d'autre alternative que de coopérer. On sait ce qu'il faut faire, on a des moyens, des professeurs, mais des élèves qui se désintéressent du problème. Malgré tous les efforts pour aider les entreprises à rencontrer ce qu'elles attendent, il manque d'élèves sortant de l'enseignement technique.

Il faut le faire savoir au grand public, afin que cet enseignement nécessaire puisse encore attirer du monde. Il faut aussi pouvoir dire que le passé est technique, que le futur est quant à lui polytechnique et technologique.

Il n'y aura pas d'entreprise qui gagne s'il n'existe pas d'abord un enseignement technique qui gagne.

M. Julien PELLIS, Secrétaire général adjoint de l'I.P.C.M.

M. PELLIS rappelle que le tissu industriel doit nécessairement être diversifié pour survivre. Il doit pouvoir compter des entreprises capables de rencontrer les besoins du marché.

C'est le cas de la Province de Liège qui compte 23.000 entreprises (dont 95% de P.M.E.), occupant plus de 100.000 personnes dans les secteurs les plus variés, à la pointe desquels on trouve l'électronique, l'informatique, l'électromécanique, l'agro-alimentaire...

Pour qu'une entreprise gagne, on doit trouver les trois éléments suivants :

- **la formation.** Elle représente un investissement non corporel. De plus en plus d'entreprises mettent sur pied des formations pour leur personnel;
- **l'investissement** dans les techniques et les technologies. Les entreprises qui gagnent veillent à la fois au maintien de l'outil et à la création de nouveaux produits. Dans ce domaine, par exemple, la maintenance prédictive est créatrice d'emplois;
- **la recherche et le développement.** Le développement de produits existants et nouveaux facilitent la pérennité de l'entreprise. Des programmes cofinancés par la Région wallonne et les entreprises facilitent ainsi l'adaptation.

En Province de Liège, de nombreuses d'entreprises développent ces critères, ce qui permet d'envisager l'avenir de manière plus rose.

M. Ivan FAGNANT, Directeur général de l'Enseignement de la Province de Liège.

En préambule à son intervention, M. FAGNANT, en tant que vice-président de la Fondation Jean BOETS, se réjouit de l'esprit pluraliste de cette dernière et salue la présence de M. Alfred CHANTRAIN, directeur de l'Institut technique Don Bosco de Verviers.

L'enseignement supérieur se porte bien en Province de Liège. L'enseignement universitaire comptait 12.000 étudiants l'année dernière et l'enseignement supérieur non universitaire 16.000, soit un total de 28.000 étudiants, proportion supérieure au poids démographique de la province dans l'ensemble de la Communauté française. Cette année, le total se monte à 30.000 étudiants. Ces chiffres sont encourageants, même si, fait nouveau, on trouve beaucoup de diplômés de l'enseignement supérieur dans les sociétés d'intérim.

Le problème se situe au niveau de l'enseignement secondaire technique dont les filières industrielles se dépeuplent. Seuls 50% des élèves qui se trouvaient en 1980 dans ces sections y sont encore.

La région risque de connaître certaines difficultés quand, une fois la crise passée, les entreprises ne trouveront plus suffisamment de diplômés dans certains secteurs; d'autant que sous d'autres cieux (en Asie du Sud-Est par exemple) la formation technique s'améliore.

En résumé donc, un espoir, l'enseignement supérieur qui attire de nombreux jeunes dans notre province, et une inquiétude, l'enseignement secondaire technique dont certaines filières sont désertées.

M. Freddy DEPRESSEUX, Président de l'Union des Classes moyennes (U.C.M.)

M. DEPRESSEUX souligne tout d'abord le rôle essentiel, parfois difficile, joué par les enseignants dans la formation des jeunes.

Il constate que les places actuellement disponibles, bien que nombreuses, sont généralement réservées aux personnes ayant suivi des formations importantes. Cependant les P.M.E., qui représentent aujourd'hui 50% de l'emploi dans la partie francophone du pays, pourraient encore améliorer ce score.

M. Pascal COLLARD, Directeur de l'agence Creyf's Interim S.A. de Verviers.

Il faut de toute urgence revoir la place des jeunes dans la problématique du travail, remarque M. COLLARD. Si le jeune n'est pas toujours bien préparé techniquement parlant, il est également mal préparé moralement. Or, on constate que beaucoup d'entreprises cherchent des personnes non seulement capables de remplacer techniquement ceux qui s'en vont, mais aussi et surtout des jeunes motivés, capables de se remettre en question et d'apprendre rapidement.

QUELQUES PARTICIPANTS



Joseph MOXHET
Député permanent



Georges CAMPIOLI
Conseiller de Fabrimétal Liège-Luxembourg
Directeur de Technifutur



André LACROIX
Directeur de la S.P.I.



Julien PELLIS
Secrétaire général adjoint de l'I.P.C.M.

M. Phllibert CAYET, Président de l'a.s.b.l. Fondation Jean BOETS.

Fabriquer un produit, c'est bien, constate M. CAYET, encore faut-il savoir le vendre. Il conviendrait de parler non seulement du recyclage des professeurs de l'enseignement technique mais aussi et surtout du recyclage des programmes : pour avoir des programmes où l'on apprend à vendre, en plus de la connaissance technique habituellement enseignée. De même, un bon commerçant devrait passer par l'enseignement technique car on ne «promotionne» et on ne vend bien un produit que lorsqu'on en connaît et comprend les caractéristiques techniques.

Il est regrettable qu'aucun programme ne combine jusqu'à présent ces deux aspects, technique et commercial. En effet, les entreprises ont aujourd'hui besoin de gens polyvalents : des gens capables de faire beaucoup de choses différentes, capables aussi bien de fabriquer et de vendre. Le technicien moderne doit absolument répondre à ce besoin de polyvalence.

M. Jean MOBERS, Responsable informatique de l'Association liégeoise du Gaz.

M. MOBERS se déclare tout d'abord d'accord avec M. CAMPIOLI lorsqu'il affirme que la haute valeur ajoutée fait et fera la prospérité de la Belgique. Les entreprises se spécialisant, on assiste aujourd'hui à une augmentation des niveaux de qualification exigés parallèlement à une baisse du volume de l'emploi.

La question centrale est de savoir où doit encore se situer la formation technique. Quel doit être son point de départ ? son point d'ancrage ?

Et M. MOBERS de rappeler une expérience de formation sur tour à commandes numériques réalisée avec le FOREM : sur les douze candidats, dix ne maîtrisaient pas les opérations fondamentales ! La formation en alternance n'est possible que si elle s'appuie sur une bonne formation de base.

Les jeunes aujourd'hui se dirigent vers le secteur technique davantage dans des études supérieures que secondaires. Est-ce une bonne chose ? Ce qui est sûr, c'est que l'enseignement technique secondaire est parfaitement capable de préparer à l'enseignement supérieur. Cependant, l'enseignement général lui est souvent préféré pour des raisons de facilité, de statut social...

Concernant les offres d'emploi, on constate aujourd'hui une tendance au recrutement via des sous-statuts. Il n'y a pratiquement plus d'offres d'emploi à statut ouvert. Comment va-t-on et peut-on réagir par rapport à cela ? Ne court-on pas le risque d'une démotivation des jeunes ? Que va-t-on faire de la masse des jeunes démotivés, absents des écoles et de ce fait inaptes au recyclage et à l'emploi ? Que va-t-on faire des jeunes diplômés qui souhaitent travailler, mais qui ne trouvent pas du travail ? Ces questions se posent avec urgence.

M. Jean ROSSIUS, Directeur honoraire de l'Institut provincial d'Enseignement secondaire de Verviers.

M. ROSSIUS tient avant toute chose à exprimer la fierté que l'on peut avoir de ses origines techniques, car le problème central de l'enseignement technique est celui de son image de marque.

Quand, dans de récentes émissions, le secondaire technique et professionnel est désigné par le vocable de «filières de relégation» où 80% des élèves présentent un retard scolaire, lorsque l'attention est focalisée sur la violence qui fait loi dans une section d'enseignement professionnel d'un athénée bruxellois, que peut en retenir le téléspectateur moyen sinon que l'enseignement général est préférable à l'enseignement technique et professionnel ? Celui-ci est trop souvent perçu comme un enseignement en retard. Les maîtres-mots du redressement doivent être l'Image et l'Etiquette, sans oublier non plus de mettre l'accent sur la formation de base, qui a parfois souffert de certaines expériences du Rénové.

M. Marcel BARTHOLOMI, Secrétaire régional de la Fédération des Métallurgistes F.G.T.B. de Verviers.

M. BARTHOLOMI fait part de son inquiétude au vu des décrochages des jeunes survenus dans l'enseignement technique. Mais lorsque l'on sait que même un ingénieur «Solvay» attend 6 mois avant d'être engagé, on ne peut s'empêcher d'établir un lien de cause à effet entre le manque d'emploi et le décrochage scolaire. Une formation n'est pas une fin en soi mais représente un moyen.

On assiste actuellement à un glissement vers une société duale où les exclusions commencent de plus en plus tôt et où la dimension internationale des problèmes ne rend pas leur maîtrise facile.

Il faut tout faire afin de préserver le tissu industriel, tant il est extrêmement difficile de faire renaître une activité qui périclité.

Il faut ensuite garantir l'existence d'un marché qui continue à satisfaire les besoins. Beaucoup de maux peuvent s'expliquer par un manque de régénération.

Fin 1993, en Province de Liège, le nombre record de 6.000 faillites a été atteint pour 3.000 créations d'entreprises, soit un déficit de 3.000 sur un total de 23.000 entreprises. Précédemment, le nombre de faillites et de créations d'entreprises s'équilibrait.

Comment expliquer le déséquilibre actuel alors qu'on dispose aujourd'hui d'infrastructures encore inexistantes hier. Il est urgent de mettre en contact les entreprises naissantes et les infrastructures nouvelles.

M. Julien PELLIS.

Ce qu'attend l'industriel de la part de l'enseignement technique, rappelle M. PELLIS, n'est pas le «merle blanc» mais un jeune motivé. Le rôle premier de l'Enseignement de la Province de Liège est de dispenser une bonne formation de base.

Au travers des changements, les grands principes d'usinage restent fondamentalement les mêmes, quelle que soit la machine utilisée.

L'élève bien formé à la base et motivé sera par la suite capable d'adapter ses connaissances aux nouvelles technologies et aux besoins particuliers de l'entreprise; l'industriel fera le reste.

QUELQUES PARTICIPANTS



Marcel BARTHOLOMI
Secrétaire régional de la Fédération des
Métallurgistes FGTB de Verviers



Philippe JOACHIM
Président de la Commission
Emploi-Formation-Enseignement



Jean MOBERS
Responsable de l'Informatique à l'A.L.G.



Hamid TRICHA
Diplômé de l'Ecole Polytechnique de Verviers,
Docteur en Médecine

M. Philippe JOACHIM, Président de la Commission Emploi, Formation, Enseignement du Comité subrégional de l'Emploi et de la Formation de Verviers (C.E.F.E. – C.S.E.F.).

De plus en plus de jeunes, même diplômés, restent en attente, constate M. JOACHIM. Il y a urgence à mettre les jeunes devant des postes de travail, en cherchant de nouveaux moyens pour y parvenir. L'alternance s'impose donc. Même si l'on sait qu'elle n'est pas la panacée, elle permet de mettre les jeunes en situation de travail, dans une atmosphère collective de travail.

La formation – dont le noyau dur doit revenir à l'enseignement – doit prendre appui sur une base solide, en développant chez les jeunes les capacités d'adaptation. Des partenariats enseignement-entreprise doivent également être créés.

Les jeunes constituent un public à risque : le danger est grand de ne s'occuper que des meilleurs. Il importe de sortir d'un certain nombrilisme des organisations, en favorisant un climat de collaboration entre l'enseignement, les associations et les entreprises.

L'enseignement doit rester ouvert sur l'extérieur, une tâche pour laquelle le rôle de la Fondation Jean BOETS est essentiel.

M. Joseph MOXHET.

L'incapacité du FOREM à répondre aux besoins de l'entreprise est préoccupant, note M. MOXHET. Le régime de sous-statuts est parfois impraticable, en raison d'effets pervers qui ne permettent pas toujours d'embaucher facilement une personne prête à travailler. Il faudrait veiller à supprimer certaines obligations imposées aux entreprises pour engager des jeunes à statut précaire.

M. Alfred CHANTRAIN, Directeur de l'Institut technique Don Bosco de Verviers.

M. CHANTRAIN tient tout d'abord à remercier M. Jean BOETS de l'avoir invité à participer à ce panel.

A l'Institut Don Bosco, précise-t-il, on dit que l'enseignement technique est le bon choix, la bonne voie et même la «voie royale». Si l'on veut comprendre le problème que traverse l'enseignement technique aujourd'hui, il faut d'abord se demander comment y arrivent les jeunes. Après les 6 ans d'études primaires, beaucoup d'écoles proposant également la formation générale au secondaire, essaient de garder les élèves. Certains d'entre eux passent 1 ou 2 ans dans le «général» pour «redescendre» dans le technique. De même, des élèves en difficulté abandonneront le technique pour «redescendre» en professionnel.

Ainsi, les expressions utilisées sont teintées de nuances péjoratives qui charrient de mauvaises connotations. Elles induisent l'idée d'un enseignement technique et professionnel de seconde catégorie, un enseignement qui, par ailleurs, coûte cher et que n'a pas tendance à développer le réseau libre.

Une bien regrettable démotivation s'empare des jeunes qui ont subi de nombreux échecs.

Pourtant, lorsqu'une entreprise est amenée à choisir entre un ingénieur industriel qui a suivi la filière technique et un autre, issu de l'enseignement général, elle choisit généralement le premier car elle estime qu'il a une plus grande expérience. L'Institut Don Bosco reçoit des demandes d'emploi qu'il ne sait actuellement pas satisfaire. Quand on forme un plombier pour dix médecins, il ne saurait en être autrement. Il est donc nécessaire de «redresser», d'améliorer l'image de l'enseignement technique au sein du grand public.

Quant au partenariat école-entreprise, s'il est évidemment souhaitable, il souffre aujourd'hui des carcans, des rigidités, des programmes.

Mme Monique CHEVIGNE, Directrice de l'Institut Provincial des Arts et Métiers de Verviers.

En tant que directrice d'un établissement professionnel, Mme CHEVIGNE constate que depuis quelques temps, ses élèves – y compris ceux qui ont suivi une formation adéquate – ne trouvent plus d'emploi. Dans ces conditions, quelles motivations peuvent encore leur être offertes ?

D'un côté, on exige plus de qualification; de l'autre, on observe qu'il n'est désormais plus facile de trouver du travail, comme c'était le cas en situation de plein-emploi. On peut se demander si c'est bien d'une qualification dont les jeunes ont besoin ou s'il ne faudrait pas plutôt leur apprendre quelque chose qui leur permette de vivre, tout simplement.

Beaucoup de jeunes ont trop de temps libres : ne faudrait-il pas avant tout leur apprendre à occuper leur temps ? Les bases mêmes de notre système ne sont que trop rarement remises en question. Pourtant, il serait peut-être nécessaire de réfléchir à une autre société.

M. Georges CAMPIOLI.

Les temps sont durs, reconnaît M. CAMPIOLI, mais on va s'en sortir.

Tout le monde se pose des questions, mais c'est précisément là que réside l'essence même de la lutte. Il faut s'inscrire dans une orientation qui permette de changer la situation actuelle et s'y préparer.

Il n'existe pas d'entreprises performantes sans un enseignement technique performant et il n'existe pas d'enseignement technique dynamique sans un environnement industriel dynamique. Le sort de l'entreprise et celui de l'enseignement sont liés. Il est inutile de se rejeter la responsabilité mais il faut au contraire tisser des liens.

Que peut-on faire ? Parler d'une même voix. L'entreprise est plus crédible que l'école quand elle déclare que les Humanités techniques, c'est le premier choix. Ensuite, la formation en alternance est une voie : elle offre un poste de travail qui sert à la formation.

A Verviers, la diversification économique est plus présente qu'ailleurs; les contrats d'apprentissage y sont plus nombreux et plus performants qu'ailleurs; le lien entre les P.M.E. et l'école y est plus solide.

Il est temps aujourd'hui de s'allier, de s'associer, de sortir de ses timidités et de ses rigidités, de rapprocher les réseaux catholique et officiel pour s'entraider à créer un projet commun. Il ne faut pas avoir peur d'innover. Il faut quitter le débat théorique pour aller sur le terrain.

M. Ivan FAGNANT.

En guise de conclusion, M. FAGNANT souligne l'importance d'une prise de conscience nouvelle auprès des institutions politiques, économiques et sociales. Si certains jeunes expriment aujourd'hui un refus et un rejet, d'autres font par contre l'impossible sans pour autant trouver leur place. On ne peut pas ne pas en tenir compte.

Notre société aura toujours besoin de gens issus de l'enseignement technique. Sa tâche est multiple : dispenser une formation complète, fournir aux entreprises des gens qualifiés, permettre à des jeunes qui y sont souvent arrivés par dégoût de réussir des humanités techniques, préparer ceux qui le désirent à l'enseignement supérieur.

Si l'enseignement technique a aujourd'hui mauvaise presse, tout doit être mis en œuvre pour qu'il reste un enseignement de la première chance.

Pour vivre, l'enseignement technique a besoin d'élèves.

M. FAGNANT rend hommage à Jean BOETS dont la Fondation, en «promotionnant» l'idée d'un enseignement technique non seulement exemplaire mais aussi nécessaire à la survie de notre région, représente un cri d'espoir à lancer aux jeunes. La région liégeoise n'a pas de richesses naturelles. Sa seule richesse est encore pour longtemps la capacité de l'*homofaber*.

EXPOSÉ INTRODUCTIF

de Monsieur Joseph Moxhet, Député permanent



C'est sans fausse modestie que l'on peut dire que la Province de Liège a de tout temps accueilli des entreprises dynamiques, .

A l'aube des années 60, la Province de Liège et principalement l'agglomération liégeoise était, au niveau industriel, le plus important pôle de la sidérurgie et du travail des métaux en Belgique.

L'arrondissement de Verviers était, quant à lui, synonyme de textile et de cité lainière. La réputation de ces secteurs industriels et de nos entreprises était importante et dépassait les étroites frontières de notre pays.

A repenser à ce passé, une certaine nostalgie pourrait nous envahir.

Pourtant ce passé n'est pas tout à fait révolu. Liège a changé, sa structure économique s'est modifiée, mais Liège reste un pôle d'attraction économique important et a de ce fait continué à attirer des entreprises.

Les petites et moyennes entreprises ont pris le relais économique des industries lourdes. Leur importance en terme d'emploi est croissante : ± 40% de l'ensemble des travailleurs salariés. Elles sont présentes dans tous les

secteurs, notamment les services, la construction et l'ensemble des industries manufacturières hors transformation des métaux, ainsi que dans la recherche et le secteur de haute technologie.

Leur nombre va en augmentant, elles représentent aujourd'hui plus de 90% du nombre total des entreprises du pays et nombreuses sont celles qui sont liées à de plus grands ensembles industriels par des relations de sous-traitance, ce qui ne les empêche pas, celles-ci et les autres, de jouer un rôle primordial dans le développement de produits propres et l'utilisation de technologies nouvelles.

On note que le secteur tertiaire a pris la place du secondaire qui, par ailleurs, occupait encore il y a une quinzaine d'années 50% des travailleurs. Toutefois, cette évolution du secteur tertiaire ne se fait pas sans mal car elle ne permet pas de compenser les pertes enregistrées dans l'industrie.

Le problème se traduit par un taux de chômage élevé en Province de Liège : 14,5% de la population active.

Dès lors, de nombreuses initiatives sont prises en vue de promouvoir la reconversion de notre économie, le développement économique de la Province et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises.

Pour ce faire, la Province de Liège a mis en place deux instruments économiques qui sont d'une part la S.P.I. et d'autre part l'I.P.C.M.

Ces deux institutions, qui sont complémentaires, permettent de couvrir tous les besoins des entreprises.

La S.P.I. (elle est mieux connue sous ses initiales), créée en 1961, est une agence de développement économique constituée sous la forme d'une intercommunale mixte qui associe à la fois la province, les communes et le secteur privé.

Elle œuvre pour le renouveau industriel de la Province et la création d'emplois en procédant, dans un premier temps, à l'acquisition de terrains qu'elle destine à l'activité industrielle, commerciale ou de service.

Dans un second temps, les terrains qui constituent des zones d'activités sont aménagés et équipés pour recevoir, dans des conditions optimales, les entreprises belges et étrangères.

Il va de soi que la situation de ces zones n'est pas le fruit du hasard. Elles ont été le plus souvent choisies en périphéries des agglomérations, désertées par les infrastructures industrielles traditionnelles, vieilles, peu adaptées aux exigences des entreprises modernes, mais réserve d'une main-d'œuvre abondante, qualifiée et siège d'un large réseau d'activités de service.

Elles sont proches d'importantes voies de communication, des autoroutes pour les industries légères et du fleuve pour les industries lourdes qui doivent disposer de grandes quantités d'eau pour le traitement et le transport de leurs matières premières et de leurs produits.

En dehors de ces deux grands axes, la S.P.I. a également constitué un réseau de zones plus limitées en superficie où est privilégiée l'activité artisanale, dans des régions moins bien desservies. Au fur et à mesure des années, le réseau des parcs industriels s'est complété de telle manière qu'aujourd'hui, on peut assurer qu'aucune zone industrielle ne se trouve éloignée de plus de 20 km du centre des 84 communes formant la Province de Liège.

De par son action, la S.P.I. a montré que la reconversion industrielle est à Liège une réalité – près de 22.000 emplois dans les parcs – avec un déplacement des agglomérations vers les parcs industriels modernes, équipés, situés à proximité des grandes voies de communication.

Mais la reconversion est aussi structurelle.

Les grands ensembles dont l'importance se réduit sont remplacés par un réseau de P.M.E. investissant peu à peu les

technologies de pointe.

L'aménagement des parcs industriels va donc non seulement définir une nouvelle géographie industrielle, mais il a favorisé le processus de diversification industrielle car il est certain que l'industrie provinciale est très différente aujourd'hui de ce qu'elle était il y a 30 ans.

De nombreuses entreprises dynamiques ont à l'époque choisi de s'implanter dans ces parcs industriels modernes et ont pu avec succès y développer leurs activités. Aujourd'hui, elles sont encore présentes, investissent, recrutent du personnel.

- En 1992, la société Boehringer Ingelheim-Bio Whittaker (BIBW) décide de réaliser dans le parc d'activités économiques de Petit-Rechain un investissement de 400 millions de francs belges destiné à construire une unité de production de ± 3.500 m² qui permettra la fabrication et la distribution de réactifs destinés à la biotechnologie. Ce joint-venture entre deux grosses sociétés biopharmaceutiques, l'une déjà implantée à Petit-Rechain depuis 1983 (Boehringer Ingelheim) et l'autre une société américaine installée au Maryland (Bio-Whittaker), souligne une certaine vitalité de l'économie verviétoise et le dynamisme particulier du parc de Petit-Rechain qui, depuis son développement dans les années 60, n'a cessé d'attirer des entreprises renommées (Marine Power Europe, Durco Europe, Schene frères, Seme, Hishi Plastics,...). La création d'une quarantaine d'emplois est prévue.

Durco, puisqu'on vient de la citer, a inauguré à l'automne 1992 de nouvelles installations à Petit-Rechain, composées d'un complexe de bureaux ultramoderne ainsi qu'une extension de locaux industriels. Total de l'investissement : 100 millions. Cette société qui employait 15 personnes en 1971 compte aujourd'hui 95 salariés.

- Cette année, la multinationale américaine Emerson Electric (Ohio USA) a décidé de développer ses activités en Europe et de créer un centre de technologie Scroll au sein de sa filiale Copeland installée dans le parc d'activités économiques de Welkenraedt, ce qui représente un investissement de 890 millions de francs et la création à terme d'une centaine d'emplois à ajouter aux 280 déjà existants de Copeland. Là encore, la situation géographique exceptionnelle du parc d'activités économiques de Welkenraedt, à proximité des frontières allemande et néerlandaise, a incontestablement joué.
- La société «Biscuits Delacre» décide en mars 1992 de fermer son siège de Vilvorde au profit d'une extension de l'usine existante dans le parc d'activités économiques de Lambermont. Les investissements réalisés n'atteindront peut-être pas les 4,3 milliards annoncés ou tout au moins se réaliseront par tranches en fonction de l'évolution du marché européen des biscuits haut de gamme. Indépendamment de l'extension physique des bâtiments, l'emploi, lui, a déjà augmenté de quelques 300 unités et est passé de 269 à ± 550 en vue de permettre une croissance de la production destinée à absorber l'arrêt de l'unité de Vilvorde.
- La société PWA/Mabelpap vient de décider d'investir 1,4 milliard de francs à répartir entre une usine de désencrage (± 1.150 millions) et une station d'épuration (± 240 millions) qui seront construites à côté de l'implantation existante au parc d'activités économiques de Stembert. De plus, cet investissement répond à un mouvement nouveau à l'ordre

du jour en matière d'environnement, puisque la nouvelle unité de production s'articulera sur 3 grands axes d'opérations :

- l'approvisionnement en vieux papiers;
- le procédé industriel de recyclage;
- l'évacuation et la valorisation des produits de papier déchets du recyclage.

Il y a également d'autres entreprises de dimensions plus modestes.

- L'Atelier du Verre installé dans le parc d'activités économiques d'Alleur depuis 1982. Grossiste en produits verriers, fabricant de doubles vitrages, la société vient de développer un nouveau «Structural Glazing» en acier inoxydable. L'innovation consiste en éléments de façade en verre, qui, juxtaposés dans une ossature portante en acier, permettent de réaliser une surface complète en verre.

Vu l'intérêt dont fait l'objet ce brevet en Belgique, l'Atelier du Verre fonde beaucoup d'espoir à l'exportation et à la création d'emplois nouveaux.

- L'entreprise Rensonnet, P.M.E. installée dans le parc industriel de Welkenraedt et occupant ± 15 personnes, spécialisées dans la fabrication de figurines en massepain, vient de remporter un prix spécial à l'exportation du concours de gestion COMENEFF (conférence des métiers et négoce d'expression française). Ce prix récompense des P.M.E. performantes situées en région wallonne.
- La société Techno Assistance implantée dans la zone industrielle de Villers-le-Bouillet/Vinalmont a mis au point l'étude d'un processus de minibus électriques. La fabrication d'un tel prototype pourrait avoir d'importantes retombées économiques tant au point de vue emploi que travaux de sous-traitance.

Soulignons ici l'évolution de cette société qui démarrait en 1985 à l'initiative de trois fondateurs avec un capital de quelques milliers de francs et qui aujourd'hui emploie 28 personnes et se positionne parmi les leaders de l'automatisation industrielle belge.

- Il y a deux ans, la S.P.R.L. Chantiers Bertrand investissait 120 millions pour son installation dans la zone de Hermalle-sous-Huy/Clermont/Ehein. La spécialité de la société est la fabrication de blocs coupe-feu pour laquelle elle possède un brevet européen et dont la qualité reste inégalable. Cette année, les Chantiers Bertrand ont encore investi 8 millions en vue de permettre des améliorations de production.

De par la création en 1976 d'un parc scientifique à proximité du domaine universitaire du Sart Tilman, la S.P.I. a favorisé l'accueil d'entreprises spécialisées dans les domaines de la recherche scientifique.

- La société Star Informatic qui, en septembre 1992, a obtenu le «prix Wallonie à l'exportation» emploie 80 personnes au parc scientifique du Sart Tilman.

- Eurogentec, née en 1985 dans le service de génie génétique de biologie à l'Université de Liège, se spécialise dans la recherche, la production et la commercialisation de produits biotechnologiques. En 1990, elle a besoin d'espace et met au point avec la S.P.I. un scénario original aboutissant au financement clef sur porte d'un bâtiment de 250 millions intégrant laboratoire de recherches, unité de fabrication de produits pharmaceutiques et locaux administratifs. La société Eurogentec emploie 45 personnes.

La S.P.I., toujours dans le domaine de l'immobilier industriel, sa spécialité, met un autre outil à la disposition des entreprises pour favoriser leur création, leur développement et stimuler leur dynamisme. Il s'agit des bâtiments relais et des centres d'entreprises. Il est certain que pouvoir proposer aux entreprises des bâtiments disponibles à des prix intéressants est un atout important susceptible de favoriser l'expansion économique d'une région. La Région Wallonne l'a bien compris quand elle a mis en place il y a ± 6 ans son programme de subsidiation des bâtiments-relais et centres d'entreprises et la S.P.I. a également décidé d'emprunter cette voie nouvelle.

La S.P.I. compte à ce jour 10 bâtiments-relais et 2 centres d'entreprises qui totalisent ± 175 emplois – 7 autres bâtiments sont en construction ainsi qu'un centre d'entreprises.

Le bâtiment-relais type a une superficie de ± 600 m² et peut accueillir une ou deux entreprises nouvelles qui vont louer ce bâtiment pendant une durée maximum de 3 ans. L'optique est de servir de rampe de lancement à ces nouvelles entreprises qui ne peuvent, dans un premier temps, supporter des charges d'investissement trop importantes. En effet, durant ces 3 années, la société locataire aura pu développer son produit, tester le marché et décider en fonction de cette évolution de déménager et de construire son propre bâtiment.

- Un bel exemple de réussite d'une société locataire d'un bâtiment-relais est celui de la société Automation et Robotics dans la zone industrielle de Lambermont. La société Automation et Robotics, née il y a ± 10 ans, s'est créé une réputation dans le secteur de la haute technologie. Sa spécialité : la conception et la fabrication de nouvelles machines de pointe allant du contrôle de qualité de produits par vision artificielle au développement de logiciels de communication entre automates programmables et ordinateurs de gestion. ± 5 ans après sa création, le développement de l'entreprise requiert une nouvelle implantation où les différents services d'ateliers d'une part, et de concepteurs informaticiens d'autre part, pourraient être réunis. Le problème de déménagement se pose. Automation et Robotics se tourne vers la S.P.I. et d'emblée la solution du bâtiment-relais est proposée.
- En 1987, la société b.e.d. Cladec devient une entreprise spécialisée dans la fabrication de mobilier pour laboratoires, cabinets médicaux,... Grâce à son dynamisme et sa conscience professionnelle, bed Cladec se bâtit rapidement une réputation et très vite, les 150 m² d'atelier qui avaient été aménagés à Flémalle se révèlent trop petits. Investir dans une nouvelle infrastructure comportant de grosses charges pour cette entreprise relativement jeune, la solution du bâtiment-relais apparaît comme la solution idéale. Le bâtiment-relais d'Amay est dès lors proposé.

D'autres exemples peuvent être cités : les Tuyauteries de l'Est à Petit-Rechain et, plus récemment, la Société Sadems aux Hauts-Sarts, société spécialisée dans l'étude et la réalisation de matériel en verre pour les laboratoires de l'industrie chimique, médicale et pharmaceutique.

Tous ces exemples démontrent bien qu'il y a des entreprises dynamiques qui savent exploiter les technologies de pointe, qui peuvent s'adapter à l'évolution rapide des marchés, qui recrutent du personnel.

Il y a également une région qui a des atouts, qui dispose d'outils à mettre à la disposition des entreprises afin de répondre à leurs besoins et de permettre à leur dynamisme de s'épanouir.

A titre d'information, sachez qu'il y a ± 2 ans, une enquête faite à l'initiative de la Région Wallonne établissait le top 100 des entreprises wallonnes les plus dynamiques : 38 d'entre elles étaient issues de la Province de Liège.

La semaine dernière, la Région wallonne, à travers l'A.W.E.X., attribuait des prix à l'exportation à des entreprises wallonnes. Sur 41 entreprises présentées, six ont été retenues dont trois, soit 50%, proviennent de la Province de Liège. Il s'agit des sociétés :

- MAGETRA à l'Ile Monsin
- CHOCOLATERIE JACQUES à Eupen
- NORDIFA à Liège-Sclessin.

C'est sur ce score plus qu'honorable que je clôturerai le chapitre consacré à la S.P.I. et que je débiterai celui traitant du second instrument de politique économique dont dispose la Province de Liège.

L'Institut Provincial des Classes Moyennes (I.P.C.M.) a été créé en 1967 par le Conseil provincial de Liège et a pour objet la promotion des petites et moyennes entreprises de la Province de Liège à travers plusieurs objectifs fondamentaux :

- contribuer à la création et au développement des P.M.E.
- favoriser les liaisons industrielles et assurer une plus grande complémentarité entre les entreprises
- assurer la diversification par la valorisation du potentiel d'innovation des P.M.E.
- permettre aux P.M.E. de s'ouvrir aux marchés extérieurs.

Pour atteindre ces objectifs, l'I.P.C.M. a progressivement mis en place différents services très spécialisés. Ces missions sont assurées par une équipe pluridisciplinaire, connaissant les problèmes des P.M.E. et travaillant en liaison avec un réseau d'experts extérieurs.

Le département sous-traitance, coopération et partenariat industriel s'est constitué sur les bases d'une banque de données reprenant les caractéristiques technologiques et économiques de plus de 2.000 P.M.E. actives sur le territoire de la Province de Liège. Par cet instrument essentiel, l'I.P.C.M. a acquis une connaissance fine des entreprises, principalement dans les secteurs suivants :

- la mécanique et les constructions métalliques
- l'électronique et l'électrotechnique

- le secteur de l'agro-alimentaire
- la transformation des matières plastiques.

Cette banque de données très performante et régulièrement actualisée a fait de l'I.P.C.M. l'intermédiaire évident dans le domaine de la coopération et du partenariat industriel.

Dans le domaine de la sous-traitance, au moyen d'une méthodologie mise au point sur plusieurs années, et grâce à une banque de données très spécialisées dans le potentiel des entreprises en sous-traitance, l'I.P.C.M. joue le rôle de lien entre entreprises demandeuses et sous-traitants potentiels.

Ce rôle n'a rien de passif, puisque, lorsque le contact est établi, l'I.P.C.M. peut répondre aux demandes de conseils des entreprises aussi bien que des sous-traitants.

D'autre part, l'I.P.C.M. dispose d'une unité spécialisée dans la solution de problèmes relatifs à la gestion de l'entreprise, depuis le montage d'un "plan d'affaires" jusqu'à la définition d'une politique commerciale, en passant par l'étude de rentabilité d'investissements et la détermination du prix de revient d'un produit.

Cette unité n'agit pas seule mais travaille avec le soutien de collaborations extérieures.

Aider les entreprises à valoriser leurs idées nouvelles au sein de leur propre structure ou à l'extérieur, telle est la mission principale du département «Innovation et transfert de technologies».

Les actions d'accompagnement, menées lors du processus complet d'innovation, consistent tant dans le conseil pour une politique de propriété industrielle cohérente ou d'homologation technique que dans la recherche de partenaires pour la mise au point de prototypes ou pour la cession de licences.

Le service d'assistance technologique a une activité de conseil en matière de gestion de la production et de diffusion d'informations à caractère technologique.

En complément aux services rendus dans le domaine de l'information, le service a répertorié un réseau de détenteurs d'informations technologiques à l'intérieur de la région dans les laboratoires de recherche privés et publics ainsi que dans les centres de recherche technique.

Le département organise régulièrement des séminaires sur les nouvelles technologies.

Le service marketing répond à la demande des entreprises qui sont à la recherche de nouveaux marchés et d'une meilleure stratégie commerciale.

Il leur fournit des conseils en réalisation de plans de marketing, promotion, prospection, publicité et établit le lien entre les professionnels du secteur.

Il répond aussi aux demandes de renseignements sur les produits ainsi que les possibilités de foires et expositions.

Le service «I.P.C.M.-Export» propose une assistance en gestion adaptée à la P.M.E. en matière d'exportation : création au sein de l'entreprise d'un département exportation, information sur les techniques du commerce extérieur, calcul des prix à l'exportation, ...

Il représente aussi un relais d'information avec l'Agence Wallonne pour l'Exportation (A.W.E.X.), l'Office national du DUCROIRE, les correspondants étrangers,...

Il promeut l'exportation en participant à des foires, des salons et des missions à l'étranger ainsi qu'à l'organisation de journées de contacts.

Parallèlement à ce service, un secrétariat d'intendance à l'exportation offre aux P.M.E. tout un éventail d'actions directes : traductions, interprétariat, gestion temporaire du courrier en langues étrangères, mise à disposition d'un téléfax, ainsi qu'une multitude d'informations sur les réglementations en vigueur dans les différents pays.

A ce stade, je souhaiterais souligner plus particulièrement deux initiatives qui ont été développées récemment par l'Institut Provincial des Classes Moyennes. Il s'agit d'Infor Data P.M.E. et de l'Euro Info Centre.

Infor Data P.M.E. est un service de courtage et d'audit en information, spécialisé dans la recherche de toute information via les banques de données.

Relié à plus de 3.000 bases et banques de données couvrant les secteurs les plus variés, Infor Data P.M.E. met l'information stratégique à la portée de la P.M.E.

4 grands domaines d'information sont couverts :

- sociétés et entreprises, avec leurs adresses, leurs produits et leurs données financières.
- il fournit également des informations relatives aux propriétés industrielles, aux marques et brevets;
- dans les domaines liés aux techniques et technologies, il fournit des détails sur l'état de la recherche, les processus et techniques de fabrications et les caractéristiques d'un produit.
- enfin, en matière de marketing, il a accès aux adresses et mailing, aux états des marchés et peut réaliser une analyse de la concurrence.

L'Euro Info Centre de Liège a été inauguré au moins d'octobre 1989.

Sa mission générale est de fournir aux entreprises et particulièrement aux petites et moyennes entreprises un meilleur accès à l'information européenne. Il existe à l'heure actuelle plus de 285 Euro Info Centres répartis sur tout le territoire de la communauté européenne.

Chaque Euro Info Centre agit en tant qu'entité dans le cadre d'une structure hôte plus implantée au niveau local.

Cette structure hôte est bien évidemment l'I.P.C.M.

Les Euro Info Centres offrent des services d'information et de conseils pouvant intéresser directement les dirigeants d'entreprises. La plupart des questions qui leur sont posées concernent la politique de la communauté européenne, notamment dans le cadre du marché unique, les programmes de recherche et de développement, les instruments financiers et le droit des sociétés. Grâce aux contacts que notre Euro Info Centre développe dans son réseau, nous avons la possibilité de fournir des informations sur la législation nationale et les pratiques commerciales des autres états membres.

Dès les premières années de fonctionnement, l'information fournie s'est révélée être de qualité et d'un grand intérêt pratique puisqu'elle a permis d'aider les entreprises à participer à des appels d'offres publiques, de les renseigner sur les normes techniques et les législatures les plus diverses ou encore d'évaluer leurs perspectives d'expansion.

Les Euro Info Centres sont plus que des informateurs : ils encouragent aussi activement les entreprises locales à s'intéresser aux affaires communautaires par l'intermédiaire de publications, séminaires ou participations à des expositions.

De plus, par leur position privilégiée, les Euro Info Centres sont en mesure d'identifier et de transmettre à la commission les problèmes et préoccupations des entreprises au niveau européen, ce qui permet de mieux adapter les politiques en la matière.

Je voudrais ici signaler que l'Euro Info Centre de Liège travaille en étroite collaboration avec l'Union des Classes Moyennes et la Société Provinciale d'Industrialisation.

Une antenne de notre Euro Info Centre est située dans la partie germanophone du pays et plus précisément à Eupen.

Outre les missions premières décrites ci-dessus, l'Euro Info Centre de Liège a notamment créé une antenne EIC à Moscou en collaboration avec la National Market Research Institute du Ministère Russe des relations économiques extérieures.

Ce centre cherche à développer des contacts et un courant d'affaires industrielles entre les entreprises russes et les P.M.E. de la Province de Liège.

L'Euro Info Centre Liège a également développé un partenariat privilégié avec les autres EIC de l'Euregio.

Comme nous avons pu le constater, les missions et les réalisations de ces deux importantes Institutions que sont la S.P.I. et l'I.P.C.M. démontrent combien la Province est soucieuse du développement et de l'expansion du tissu industriel.

Mais je m'en voudrais de terminer cet exposé, peut-être un peu ardu, sans évoquer en une phrase l'avenir proche.

Pour la S.P.I. comme pour l'I.P.C.M., il consistera tout d'abord dans un déménagement vers le site du Vertbois, qui concentrera la plupart des organismes régionaux à caractère économique.

Cette considération un peu pragmatique est plus importante qu'il n'y paraît à première vue, car ce rapprochement dans l'espace permettra sûrement un rapprochement des objectifs et une meilleure coordination de l'action pour une plus grande harmonie entre eux et le plus grand profit de la Province, de son économie et, in fine, de ses habitants. J'espère qu'ainsi le gris dominant aujourd'hui se colorera d'un peu plus de rose à l'avenir.

Joseph MOXHET,
Député permanent,
Président de l'I.P.C.M. et de la S.P.I.

LISTE des PARTICIPANTS

par ordre alphabétique

M. BACART J.	Chef de travaux de l'Institut supérieur industriel de Verviers
M. BARTHOLOMI M.	Secrétaire régional des métallurgistes F.G.T.B. de Verviers
M. BOETS J.	Directeur général honoraire de l'Enseignement de la Province de Liège
M. CAMPIOLI G.	Conseiller de Fabrimétal Liège-Luxembourg
M. CAYET Ph.	Président de la Fondation J. Boets
M. CHANTRAIN A.	Directeur de l'Institut technique Don Bosco de Verviers
Mme CHEVIGNE M.	Directrice de l'Institut des Arts et Métiers de Verviers
M. COLLARD P.	Directeur de l'agence Creyl's Interim S.A. de Verviers
M. DAUGIMONT P.	Directeur de l'Institut provincial d'Enseignement agronomique de La Reid
M. DEPRESSEUX F.	Président de l'Union des Classes moyennes de Verviers
M. DERVAUX R.	Directeur de l'Institut provincial d'Enseignement de Promotion sociale de Verviers
M. DETROZ M.	Secrétaire de la Fondation Jean Boets
Mme DUMOULIN C.	Attachée à la Société provinciale d'Industrialisation (S.P.I.)
M. DUVIVIER E.	Trésorier de la Fondation Jean Boets
M. FAGNANT I.	Directeur général de l'Enseignement de la Province de Liège
M. HONETTE A.	Directeur de l'Ecole polytechnique de Verviers
M. JOACHIM Ph.	Président de la Commission Emploi, Formation, Enseignement du Comité subrégional de l'Emploi et de la Formation de Verviers
M. LACROIX A.	Directeur de l'Institut provincial d'Industrialisation (S.P.I.)
M. LEBOIS J.	Secrétaire de la Fondation Jean Boets
M. LECLERCQ J.	Sous-directeur de l'Ecole polytechnique de Verviers
M. LEIDINGER W.	Directeur général adjoint de l'Enseignement de la Province de Liège
M. LEKEU G.	Journal Le Jour – Le Courrier
Mme LIEMER N.	Conseiller à la Société provinciale d'Industrialisation (S.P.I.)
M. LOOSVELDT J.	Directeur de l'Institut provincial d'Enseignement de promotion sociale de Seraing
M. LOUYS P.	Ingénieur à l'E.F.A.

M. MARLY P.	Animateur-conseiller en communication de la Fondation Jean Boets
M. MOBERS J.	Responsable Informatique de l'Association liégeoise du Gaz (A.L.G.)
Mme MORGANTE I.	Journal La Meuse Verviers
M. MOXHET J.	Député permanent
M. NANDRIN J.	Responsable du Service audio-visuel de l'E.P.L.
M. PELLIS J.	Secrétaire général adjoint de l'Institut provincial des Classes moyennes (I.P.C.M.)
Mme PIROTTON N.	Directrice de l'Institut provincial d'Enseignement de promotion sociale de Verviers (orientation commerciale)
M. ROSSIUS J.	Directeur honoraire de l'Ecole polytechnique de Verviers
M. SECONDINI G.	Animateur-conseiller en communication de la Fondation Jean Boets
M. TRICHA H.	Docteur en médecine

GALERIE des ANCIENS

INTERVIEW : un ancien répond à un ancien

Interview de M. Hamid TRICHA, ancien élève de l'enseignement technique et professionnel, médecin généraliste, par M. Grégory SECONDINI, ancien élève de l'Ecole polytechnique de Verviers, gradué en communication et journaliste.



Grégory SECONDINI

– Pourriez-vous retracer brièvement votre parcours ?

– D'origine marocaine, je suis entré en 1972 à l'Ecole provinciale de Verviers, rue aux Laines, pour y suivre les cours de 2^e professionnelle générale. A cette époque, l'école ne s'appelait pas encore l'Ecole polytechnique de Verviers (E.P.), mais l'Institut provincial d'Enseignement technique (I.P.E.T.).

– Que s'est-il passé ensuite ?

– Une fois ma formation finie, mes professeurs m'ont conseillé de poursuivre des études en sciences appliquées, toujours à Verviers. C'est ce que j'ai fait avant de me lancer dans des études en médecine que j'ai terminées en 1991.

– Où exercez-vous à présent ?

– Je suis médecin généraliste à la Clinique Peltzer de Verviers.

– Quel avis portez-vous sur l'enseignement technique ?

– Je crois qu'en général les gens sont mal renseignés sur ce que l'on peut faire dans l'enseignement technique. J'estime personnellement que l'enseignement technique représente une expérience et un plus qui peut toujours servir. Pour ma part, je conseillerais à mes enfants un itinéraire technique. Vous savez, être un "manuel" ? est un atout à ne pas négliger.



Hamid TRICHA

PALMARES des ENTREPRISES qui «GAGNENT»

FABRIMETAL LIEGE – LUXEMBOURG

regroupe 191 entreprises

FABRIMETAL LIEGE – LUXEMBOURG

PARRAINE


la FONDATION Jean BOETS

- pour sa campagne
de PROMOTION d'un ENSEIGNEMENT TECHNIQUE de QUALITE
- pour la création
d'un PALMARES des ENTREPRISES qui «GAGNENT»



Fédération des entreprises de l'Industrie des fabrications métalliques, mécaniques, électriques, électroniques et de la transformation des matières plastiques

- INNOVER –** Fabrimétal favorise pour les industriels du secteur des fabrications métalliques la fonction innovation - développement, soit :
- DEVELOPPER**
- la création de produits nouveaux dans les entreprises;
 - l'application des technologies nouvelles;
 - la création de nouvelles entreprises dans les secteurs de pointe.
- EXPORTER** Fabrimétal contribue par ses différentes actions (missions, foire,...) à la promotion des produits du secteur des fabrications métalliques sur les marchés étrangers.
- FORMER** Fabrimétal s'efforce de réaliser une meilleure adéquation formation-emploi et collabore dans cette perspective avec les réseaux d'enseignement, l'Office National de l'Emploi et l'Union Wallonne des entreprises.
- ASSISTER** Maintenir la paix sociale grâce à de bonnes relations collectives, informer les entreprises sur les mille et un détails des réglementations sociales, les assister en cas de conflit et mettre à leur disposition une série de services individuels.
- GERER** Fabrimétal conseille les entreprises du secteur des fabrications métalliques pour l'analyse, la conception, la mise en application et le suivi de projets notamment en matière de :
- gestion des ressources humaines;
 - gestion financière et contrôle de gestion : tableaux de bord, prix de revient, prévisions budgétaires, gestion de capitaux;
 - gestion de production, ordonnancement, planning d'ateliers, étude d'investissements, gestion des achats, gestion des stocks, produits finis et en cours de fabrication;
 - gestion administrative : analyse des tâches, réduction des frais généraux;
 - gestion informatique : analyse fonctionnelle et organique.



L'ASSOCIATION LIEGEOISE D'ELECTRICITE

DEPUIS
1923

AU SERVICE
DU PUBLIC

SOCIETE
COOPERATIVE
INTERCOMMUNALE
95 RUE LOUVREX
4000 LIEGE
TEL (041) 20 12 11



FORCAST BELGIUM S.A.
(anciennement O.S.B. Company)

Tous types de cylindres de laminoirs en acier forgé
de 10 Kg à 60 T.
Rouleaux de fabrication et de coulée continue en acier forgé
Roues et essieux pour matériel ferroviaire
Usinage et traitements thermiques à façon
chromage (pièces de 1 T à 30 T)
Protection anti-usure et barrière thermique par projection
plasma

Rue de la Barrière, 40 – 4100 SERAING
Tél. (041) 37.31.00
Service commercial : (041) 37.71.42
Telex 41721 OSB CY B
Telefax : (041) 37.88.48



Le gaz naturel

LE CONFORT A L'ETAT PUR
au service de l'industrie

**L'Association Liégeoise
du Gaz**



SOCIETE COOPERATIVE INTERCOMMUNALE
Rue Louvrex, 55
4000 LIEGE — Tél. (041) 23.18.60

EMUREF S.A.

Produits réfractaires

7, rue Les Oies 4052 BEAUFAYS

Tél. 041/68.78.06

Fax 041/68.68.77

La COMMISSION ENSEIGNEMENT
de l'

ÀHE

Association des
Industries de
Herstal et
Environs

Association sans but lucratif

Rue PEPIN, 60-64
B-4040 HERSTAL
Tél. 041/64.10.79
Fax 041/64.32.98

S.G.B. 240-0271433-31
B.B.L. 340-0134564-63

Bureau permanent ouvert de
13 à 17 h du lundi au jeudi

Par sympathie pour la
FONDATION Jean BOETS

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE
DEMERGEMENT ET L'EPURATION DES COMMUNES DE
LA PROVINCE DE LIEGE

Rue de la Digue, 25 - 4420 Tilleur (Saint-Nicolas)
Tél. : 041/33.78.60 - Fax : 041/35.63.49

L'A.I.D.E. a été créée en 1928 pour lutter contre les inondations
dans la région liégeoise.

Les travaux de démergement ont pour objet d'évacuer en Meuse
les eaux recueillies par les égouts du bassin versant touché par les
affaissements, en empêchant les inondations par reflux à travers
les débouchés.

L'EPURATION DES EAUX USÉES

reprises par les égouts publics de l'ensemble
de la Province de Liège a été confiée, dès
1976, à l'A.I.D.E., par l'Etat et ensuite la Région
Wallonne. Cette mission concerne 84
communes, pour une superficie de 3876 km²
regroupant 1 million d'habitants.

Le montant actuel des investissements est de
3,3 milliards.

